

Les divers recensements, souvent très-détaillés, faits par ordre du gouvernement français, ont aussi fourni des renseignements précieux. Souvent ils ont fait connaître des personnes qui ne figuraient point ailleurs. D'autres fois, ils ont permis d'identifier des individus qui paraissaient sous un nom nouveau. Les greffes des notaires ont rendu plus d'un service, quand les deux premières sources faisaient défaut. Viennent ensuite les Archives du dépôt de la Marine, à Paris, que M. l'abbé Tanguay est allé consulter en 1867; les ouvrages sur le Canada, tels que Champlain, édition de Laverdière, Charlevoix, Ferland, Faillon, etc., etc.

On le voit, aucune source n'a été oubliée, et nous avons bien raison de dire plus haut que cet ouvrage est colossal et unique en son genre.

Cependant qu'on ne s'y trompe pas. Ce n'est pas une production littéraire, destinée à charmer l'imagination, tout le monde le comprend. Mais quelques-uns pourraient croire qu'il renfermera des détails biographiques, anecdotiques, etc., qu'ils n'auront qu'à ouvrir le livre, pour y trouver la vie de leurs ancêtres. Ce serait une grande erreur. Le Dictionnaire est *généalogique* et non *biographique*. Il donne la lignée de chaque famille; il renferme, si l'on veut, l'histoire de chaque famille: la date et le lieu du mariage du père et de la mère; la date et le lieu de la naissance de chaque enfant, leurs noms; la date et le lieu de leur mariage; la date et le lieu de leur sépulture. Voilà les éléments de l'histoire de la famille: il n'y a plus qu'à les compléter par les traditions, ou par les recherches maintenant plus faciles.

Deux citations feront comprendre quel genre d'intérêt offre ce livre. Elles nous permettront d'expliquer le plan adopté par l'auteur:

**1621.** (26 août) Québec. 1<sup>i</sup>

I—COUILLARD, GUILLAUME, b...; s 4 mars 1663, dans l'église de l'Hôtel-Dieu.

[LOUIS I.

HÉBERT, Guillemette, b 1608; s 20 oct. 1684, dans l'église de l'Hôtel-Dieu.

Louise, b 1 30 janv. 1625; m 1 3 nov. 1637, à Olivier LETARDIF; s 1 23 nov. 1641. — Marguerite, b 1 10 août 1626; 1<sup>o</sup> m 1 7 oct. 1637, à Jean NICOLET, 2<sup>o</sup> m 1 12 nov. 1646, à Nicolas MACARD; s 1 20 avril 1705. — Louis, b 1 18 mai 1629; m 29 avril 1653, à Geneviève DESPRÉS. — Elizabeth, (1) b 1 9 fév. 1631; m 7 27 nov. 1645, à Jean GUYON; s 5 avril 1704, au Château-Richer. — Marie, b 1 28 fév. 1633; 1<sup>o</sup> m 1 25 oct. 1648, à François BISSOT; 2<sup>o</sup> m 7 sept. 1675 à Jacques DE LALANDE. — Guillaume, b 1 16 janv. 1635. — Madeleine, b 1 9 août 1639. — Nicolas, (2) b 1 6 avril 1641; s 1 24 juin 1661. — Charles, (3) b 1 10 mai 1647; 1<sup>o</sup> m 1 10 janv. 1668, à Marie PASQUIER; 2<sup>o</sup> m à Louise COUTURE; s 8 mai 1715, à St. Etienne de Beaumont. — Gertrude, b 2 21 sept. 1648; m 2 6 fév. 1664, à Charles AUBERT; s 2 18 nov. 1664.

I—HÉBERT, LOUIS, (4) apothicaire. s 25 janv. 1627, à Québec. 3

ROLLET, Marie. (1) s 27 mai 1649.

Guillaume, b...; m 1<sup>er</sup> oct. 1634, à Hélène DESPORTES; s 1639 — Guillemette, b 1606; m 26 août 1621, à Guillaume COUILLARD; s 20 oct. 1684, dans l'église de l'Hôtel-Dieu. — Anne, b...; m au commencement de 1118, à Etienne JONQUEST. (2) — Sagard, *Histoire du Canada*, p. 41.

Un coup d'œil fait comprendre les abréviations b., m., s.: baptême, mariage, sépulture.

Les noms sont par ordre alphabétique et par ordre de date. Le mariage, qui fonde la famille, fixe la date, c'est lui aussi qui détermine l'article consacré à chaque personne. Il y a autant d'articles qu'il y a de mariages. La date et le lieu en tête d'un article, sont ceux du mariage. Ainsi G. Couillard épouse, le 16 août, à Québec, G. Hébert.

Quelquefois ces deux indications, quelquefois une seule manquent, comme à l'article Hébert, on ne sait dans quelle ville de France il s'était marié. Pour les mêmes raisons, l'époque et le lieu du baptême est omis, ce qui est exprimé ainsi: Guillaume, b...

A la suite du mot Québec, article de Couillard, on voit un chiffre mis comme un exposant algébrique. C'est le signe abrégé dont il a été question plus haut, et qui remplace le nom de Québec partout où celui-ci devait être exprimé, dans le cours du même article. Ainsi b 1 m 1 veut dire, baptisé, ou marié, à Québec. Dans le cours d'un article, le même lieu est toujours remplacé par le même chiffre, mais il peut l'être par un chiffre différent dans un autre article. Comparez les deux articles de Couillard et d'Hébert. Les enfants issus du mariage sont indiqués par leurs prenom, avec la date et le lieu du baptême, du mariage, de la sépulture, le nom de la personne épousée est ainsi donné.

Cet ensemble forme un degré généalogique. Les chiffres I ou II, placés avant le prénom, en tête de l'article, indiquent que celui qui forme tige, la forme au premier, ou au second degré en Canada. En d'autres termes, qu'il est la souche première, ou seconde de la famille.

En étudiant une famille, on a souvent besoin de connaître ceux de qui descendent les chefs de cette famille, pour éviter toute confusion.

En effet, deux familles, étrangères l'une à l'autre, mais du même nom, peuvent se développer parallèlement. Je trouve au second degré Guillaume Hébert, et Ignace Hébert; mais le premier est fils de Louis I, et l'autre d'Augustin I. Il y a d'autres moyens de contrôle qui seront indiqués; mais celui-ci est le plus simple et le plus rapide.

Nous nous occuperons prochainement de quelques autres points qui feront mieux apprécier l'ouvrage et comprendre les difficultés que l'abbé Tanguay a dû surmonter.

H. V.  
(Minerve.)

**Revue Mensuelle.**

L'occupation de Paris par les Prussiens c'était pensions-nous le dernier outrage, le dernier malheur qui s'abattait sur la France, et nous espérions des jours meilleurs après ces jours de deuil et d'ignominie. Aussi étions-nous loin de penser que quelque chose de plus amer encore se trouvait au fond de la coupe d'amertume et que ce seraient ses propres enfants qui abreuvieraient cette pauvre France de la lie du calice.

L'ennemi commun était à peine sorti des portes de la capitale que le parti de l'émeute s'armait, que les sentinelles prussiennes étaient remplacées par les vedettes des insurgés, que la Guerre faisait place à la Révolution. Parti des hauteurs de Montmartre et de Belleville, le drapeau rouge a déroulé ses plis sur toute la cité et ses reflets se sont noyés dès le premier jour dans le sang des plus nobles patriotes et ont obscurci et couvert d'un nouveau crêpe le reste de la France. Et tout le monde de se demander quelle pouvait être la cause de cette nouvelle révolution et quel était son but?

M. Gaillardet qui se trouvait à Paris au commencement expose dans les termes suivants les motifs de révolte qu'il tient des émeutiers eux-mêmes: "D'abord, dit-il, tous les petits négociants étaient mécontents du refus de proroger à nouveau l'échéance des effets de commerce. Ensuite, tous les Parisiens avaient été froissés par les défiances de l'Assemblée nationale à l'égard de Paris, qu'on semblait vouloir décapiter. Les efforts personnels de M. Thiers n'avaient adouci ce sentiment d'amertume qu'en ce qui le concernait, et cette sympathie personnelle se trouvait neutralisée par l'antipathie qu'excitaient ses collègues Jules Favre, Jules Simon et Ernest Picard. Les Parisiens ont gardé une profonde rancune à ces anciens membres du gouvernement de la défense qu'ils accusent de les avoir trompés jusqu'à la fin sur le véritable état de leur situation, et de n'avoir pas tiré parti des ressources que leur offrait la bonne volonté de la population. On n'a pas encore digéré leur pain noir et leur capitulation. Cette rancune est si vive que si les généraux Trochu et Ducrot étaient tombés entre les mains des insurgés, ils eussent été à coup sûr fusillés comme les généraux Lecomte et Thomas, bien moins impopulaires qu'eux."

(1) Elle épouse, le 16 mai 1629, Guillaume Hubou.

(2) Premier mariage fait en Canada.—*Ferland*, t. I, p. 182.

(1) Elle fut baptisée, non par un prêtre français, mais par un anglais qui était probablement ministre; car, pendant que les Kerk demeurent les maîtres de Québec, il n'y eut point de prêtre à Québec, et lorsque le P. Lejeune dit la messe en 1632 dans la maison de Guillaume Couillard, les Français ne l'avaient pas entendu depuis trois ans.—*Relation des Jésuites*, 1632

(2) Tué à l'Isle d'Orléans avec M. Jean Lauzon. Il fut inhumé dans l'église de Québec.

(3) Souche des Couillard de Beaumont.

(4) Première famille, établie à Québec, en 1617.—Hébert reçu en 1626, la confirmation d'un octroi de terre à lui fait, en 1623. Dans sa demande en 1623, au Duc de Ventadour, il dit que pour l'avancement du pays, il avait vendu tous ses biens à Paris, ayant quitté ses parents et amis pour donner le commencement à une colonie et peuplade chrétienne.

La colonie éprouva une perte réelle, par la mort de Louis Hébert, qui, après Champlain, avait pris la plus grande part à l'établissement de Québec, et à l'avancement de la Nouvelle-France. "Ça été, dit Champlain, le premier chef de famille résidant au pays qui vivait de ce qu'il cultivait."—*Ferland*, p. 220.

On enterra solennellement le corps de Louis Hébert dans le cimetière des Récollets, au Couvent de St. Charles. Le terrain ayant été bouleversé, plus tard, on trouva ses ossements renfermés dans un cercueil de cèdre. En 1678, le Père Valentin Le Roux, Supérieur des Récollets, les fit transporter dans la cave de la chapelle en rond point de l'église de N.-D. des Anges.—*Leclercq*, t. H, p. 128.

D'après M. Laverdière, la maison de Couillard, son gendre, était dans le jardin du Séminaire de Québec. On a trouvé, en 1866, le solage de cette maison, près de la porte du jardin, dans la grande allée.

La maison d'Hébert fut le premier bâtiment élevé à la Haute-Ville. Elle devait être entre la rue Ste. Famille et la rue Couillard.—*Ferland*, t. I, p. 190

Hébert compte, parmi ses nombreux descendants, quelques unes des plus illustres familles du Canada: Joliet, De Lery, De Ramesay, D'Eschambault, Fournier, Mgr. Taschereau, archevêque de Québec, les archevêques et évêques Blanchet, de l'Orégon, et Mgr. Taché évêque de la Rivière-Rouge.